16 mars 1914 Mme Caillaux tire sur Gaston Calmette

Le 16 mars 1914, Henriette Caillaux tue Gaston Calmette, le directeur du *Figaro*, par crainte que le passé sentimental de son couple soit étalé sur la place publique.

Ce coup de revolver est le premier d'une série de trois qui entraîneront la France et l'Europe dans la plus grande tragédie de leur Histoire. Le deuxième visera l'archiduc Ferdinand à <u>Sarajevo</u>, le 28 juin, et le troisième aura raison de <u>Jean Jaurès</u> à Paris, au café du Croissant, le 31 juillet de la même année.

Alban Dignat



M- CAILLAUX, FEMME DU MINISTRE DES FINANCES, TUE A COUPS DE REVOLVER
M. GASTON CALMETTE DIRECTEUR DU "FIGARO"

La femme élégante qui s'est présentée au *Figaro* et a demandé à voir le directeur est l'épouse de l'homme politique le plus en vue du moment, <u>Joseph Caillaux</u>.

Promoteur d'un projet de loi qui vise à instaurer un impôt général et progressif sur le revenu et farouche opposant à la loi Barthou du 19 juillet 1913, qui porte de deux à trois ans le service militaire obligatoire, il a été porté à la tête du parti radical à l'automne 1913 et a pris la direction du *Bloc des gauches* en s'alliant avec Jean Jaurès et les socialistes. Il est redevenu ministre des Finances le 9 décembre 1913 et tout indique qu'il accèdera à la tête du gouvernement à l'issue des élections législatives de mai 1914.

Mais Henriette Caillaux est déprimée par une campagne qui vise son mari dans la volonté évidente de détruire sa carrière.

Depuis trois mois en effet, le *Figaro* a pris la tête de l'opposition à l'impôt sur le revenu et le quotidien a déjà publié plus de cent dix articles qui l'accablent de tous les maux.

[Extrait du coffret : Les procès de l'Histoire (une série de 6 films par Ghislain Vidal)]

Le 10 mars, Gaston Calmette franchit un pas décisif. Il annonce qu'il s'apprête à publier la correspondance privée de Joseph Caillaux photographiée par sa première femme. Joseph Caillaux commence à perdre de son assurance. Henriette souffre pour son mari.

Par ailleurs, élevée dans les principes les plus stricts, elle s'est entendue dire par sa mère qu'il n'y avait pas de plus grand déshonneur que d'être la maîtresse d'un homme marié! Or, elle-même a entamé sa relation intime avec Joseph Caillaux du temps où ils étaient l'un et l'autre mariés avec d'autres. Elle craint que soit révélé ce passé qu'elle juge particulièrement « déshonorant ».

Un crime malvenu

Désespérée, Henriette Caillaux accomplit son crime. Son mari annonce aussitôt son retrait provisoire de la politique, afin d'assurer sa défense jusqu'au terme de son procès. Il ne manque pas toutefois de se faire réélire député aux élections de mai.



Le procès s'ouvre le 20 juillet

1914 dans une atmosphère passionnée. Il fait la *Une* de tous les journaux, loin devant les affaires balkaniques!

Finalement, comme l'opinion publique se montre, avant 1914, extrêmement bienveillante à l'égard des femmes qui tuent par passion amoureuse, la criminelle est sans trop de surprise acquittée par le jury d'assises le 28 juillet 1914.

Joseph Caillaux peut envisager de reprendre la tête du gouvernement avant la fin de l'été, avec Jean Jaurès pour ministre des Affaire étrangères! Las, trois jours après, la France décrète la mobilisation générale contre l'Allemagne.

Le geste fatal d'Henriette Caillaux a empêché son mari de revenir à la présidence du Conseil à un moment crucial. Ce faisant, il a annihilé l'espoir d'une alternative diplomatique à la tragédie majeure dans laquelle va sombrer l'Europe...